



CC Le Grésivaudan (Siren : 200018166)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Crolles
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2008
Date d'effet	01/01/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Francis GIMBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	390 rue Henri Fabre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38926 CROLLES CEDEX
Téléphone	04 76 08 04 57
Fax	04 76 08 85 61
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	104 451
-----------------------------	---------

Densité moyenne 161,35

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Allevard (213800063)	4 210
38	Barraux (213800279)	1 940
38	Bernin (213800394)	3 176
38	Biviers (213800451)	2 497
38	Chamrousse (213805674)	427
38	Chapareillan (213800758)	3 076
38	Crêts en Belledonne (200055556)	3 392
38	Crolles (213801400)	8 499
38	Frogès (213801756)	3 392
38	Goncelin (213801814)	2 461
38	Hurtières (213801921)	174
38	La Buissière (213800626)	688
38	La Chapelle-du-Bard (213800782)	578
38	La Combe-de-Lancey (213801202)	718
38	La Flachère (213801665)	504
38	La Pierre (213803034)	579
38	La Terrasse (213805039)	2 661
38	Laval (213802069)	1 021
38	Le Champ-près-Frogès (213800709)	1 211
38	Le Cheylas (213801004)	2 608
38	Le Haut-Bréda (200086437)	409
38	Le Moutaret (213802689)	264
38	Les Adrets (213800022)	1 029
38	Le Touvet (213805112)	3 331
38	Le Versoud (213805385)	4 874
38	Lumbin (213802143)	2 208
38	Montbonnot-Saint-Martin (213802499)	5 692
38	Plateau-des-Petites-Roches (200086767)	2 508
38	Pontcharra (213803141)	7 514
38	Revel (213803349)	1 354
38	Sainte-Agnès (213803505)	581
38	Sainte-Marie-d'Alloix (213804172)	495
38	Sainte-Marie-du-Mont (213804180)	239
38	Saint-Ismier (213803976)	7 288
38	Saint-Jean-le-Vieux (213804040)	296
38	Saint-Martin-d'Uriage (213804222)	5 625
38	Saint-Maximin (213804263)	669
38	Saint-Mury-Monteymond (213804305)	327
38	Saint-Nazaire-les-Eymes (213804313)	3 044
38	Saint-Vincent-de-Mercuze (213804669)	1 568

38	Tencin (213805013)	2 119
38	Theys (213805047)	2 035
38	Villard-Bonnot (213805476)	7 170

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Elaboration, suivi et mise en oeuvre du contrat de Pays et de différentes procédures contractuelles. L'élaboration, le suivi, la gestion, l'animation, la coordination, la mise en oeuvre des procédures contractuelles, en particulier : - Les contrats de développement en partenariat avec le Conseil régional et le Conseil général. - Les contrats thématiques, type PSADER (Projet stratégique pour l'agriculture et le dév rural) avec le recours aux contrats diversifiés de massif (Belledonne et Chartreuse) - Conformément aux dispositions de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, la communauté de communes est habilitée à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, relatifs à l'aménagement et la sécurisation des torrents, des rivières et des chautournes (Prodepare-PROgramme DEPARtemental d'insertion par l'Environnement-, contrat de rivière, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, schéma d'aménagement des torrents de la communauté de communes du Balcon de Belledonne).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Actions et équipements d'intérêt communautaire en direction des personnes âgées ; Actions et équipements d'intérêt communautaire en direction des personnes handicapées ; Actions et équipements d'intérêt communautaire en direction de la petite enfance ; Actions et équipements d'intérêt communautaire en direction de l'enfance et de la jeunesse ; Actions d'intérêt communautaire en faveur d'une meilleure prévention ; Actions d'intérêt communautaire en direction des publics ayant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ;</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
<i>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définies dans le contrat de ville. Action sociale en faveur des publics ayant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les dispositifs contractuels et/ou structures visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (MLG / chantiers d'insertion) Les dispositifs contractuels et/ou structures visant à favoriser la prise en charge, l'insertion sociale et professionnelle, et la mobilité professionnelle.</i>

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales.

Sont d'intérêt communautaire : - Zone d'activités Pré Millon La Terrasse - Zone d'activités d'Etape au Versoud - Zone d'activités de la Grande Ile I et II - Zone d'activités de Champ 7 Laux à Le Champ-près-Froges - Zone d'activités Communautaires Alfred Frédet (ancien site Atofina) à Froges et Villard-Bonnot - Zone d'activités Eurekaalp (St Vincent de Mercuze/Le Touvet) - Zone d'activités La Buissière - Parc technologique Pré-Noir à Crolles - Zone d'activités Malvaisin au Versoud - Zone d'activités Pré-Brun à Pontcharra - Zone d'activités Pré Millet à Montbonnot - Friche Industrielle Moulin Vieux à Pontcharra - Parc d'activités des Granges aux Adrets - Zone d'activités du Pruney au Versoud (ancien tènement des papeteries de Lancey) - Zone d'activités industrielles à St-Pierre d'Allevard - Fiche industrielle dite de l'ex SETRIM à Goncelin

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

La participation à des activités culturelles ou éducatives ayant un caractère exceptionnel et/ou d'envergure communautaire et/ou intégrées au sein de procédures contractuelles. Le confortement de la mise en réseau des bibliothèques et la mise en oeuvre des futures médiathèques « têtes de réseau » du territoire.

- Activités sportives

Les manifestations ayant un caractère exceptionnel, les activités sportives d'envergure communautaire et/ou intégrées au sein de procédures contractuelles.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

· Le schéma de cohérence territoriale du Grésivaudan.

- Schéma de secteur

Le schéma de secteur du Grésivaudan.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

· Les zones d'aménagement concerté et lotissements d'intérêt communautaire liés à l'exercice des compétences de la CCPG. ZAC Grande Ile 1 et Grande Ile 2 ZAC d'Etape au Versoud ZAC Champ 7 Laux ZAC Pré Millon 1 Lotissement Pré Millon 2 ZAC La Buissière ZAC Eurekaalp

- Constitution de réserves foncières

· La réalisation directe et/ou indirecte de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la CCPG.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

L'étude et organisation des transports urbains et scolaires au sens de la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (Autorité Organisatrice des Transports Urbains). Dans ce cadre, la CC peut subdéléguer une partie de cette compétence à des communes ou des groupements de communes pour l'organistaion interne de transports spécifiques, via une convention dite d'autorité organisatrice des transports de second rang. La création, l'aménagement, la maintenance et l'entretien des pôles intermodaux : sont déclarés d'intérêt communautaire les pôles accueillant au moins un transport collectif.

- Transport scolaire

- Etudes et programmation

La mutualisation des politiques en matière de gestion et entretien de l'espace. Un programme d'aménagement d'ensemble : la promotion et l'accompagnement à la mise en oeuvre de la charte paysagère élaborée sur le territoire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme, dont la création d'offices du Tourisme

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat · Les PLH existants et à venir · Les CLH existants et à venir · Le portage foncier au titre des communes pour des opérations de logements correspondant aux orientations fixées dans les PLH
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) · Le montage et financement des OPAH existantes et à venir
Infrastructures
- Pistes cyclables · La création, l'aménagement et la maintenance des pistes cyclables inscrites dans le futur schéma communautaire.
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) Réseaux et services locaux de communications électroniques, compétences prévue à l'article L1425-1 du CGCT, et permettant l'aménagement numérique pour le haut débit
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres Espace ludique du Col de Marcieu - Gestion de la station de ski du Collet d'Allevard

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Territoire d'énergie Isère (TE38) (253804025)	SM ouvert	961 962
38	SI d'action gérontologique (253803316)	SM fermé	174 945
38	SI du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA) (253801450)	SM fermé	46 959
38	Syndicat d'aménagement du bois Français (SABF) (253804967)	SM fermé	454 642
38	SM du Parc naturel régional de Chartreuse (253804363)	SM ouvert	693 205
38	SM des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) (253805105)	SM ouvert	759 633
38	Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (253800825)	SM ouvert	650 820
38	Etablissement public du SCOT de la grande région de Grenoble (253804314)	SM fermé	767 920
38	SM Alpes Abattage (SYMAA) (200010452)	SM ouvert	663 122

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)